



## MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **lundi 12 septembre 2022**, à compter de **19 h** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de Lyne Ash, mairesse, et en présence des conseillères et conseillers suivants :

À noter : la séance ordinaire d'aujourd'hui se déroule devant public avec les mesures sanitaires du jour.

Mesdames : Yves Bourassa, conseiller # 1  
Véronique Lemire, conseillère # 2  
Linda Pomerleau, conseillère # 3  
Claude Cardinal, conseillère # 4  
Michel Ayotte, conseiller # 5  
Josée Prévost, conseillère # 6

### TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M<sup>me</sup> Lyne Ash, mairesse de la municipalité de Nédélec.

Lise Dénommmé, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

### 1. MOT DE BIENVENUE ET RAPPORT DE LA MAIRESSE

Madame Lyne Ash souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et ouvre l'assemblée.

- ✓ Fait un retour sur la tournée des infrastructures municipales qui a eu lieu le lundi 29 août 2022 avec les membres du conseil.
- ✓ Le 5 à 7 qui avait lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2022 organiser par la MRCT dans la municipalité de Laniel a été une belle réussite et à refaire.
- ✓ Rencontre avec les candidats de la région qui se tiendra le 15 septembre 2022 à Lorrainville. Les gros enjeux sont les infrastructures loisirs et culturelles (Piscine de Ville-Marie), la santé, la pénurie de logements dans la région.  
Les élus et les maires sont invités à être présent sur place, toutefois les questions pourront être posées par l'entremise des maires seulement.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### RÉSOLUTION # 7063-09-22

Il est proposé par Veronique Lemire, appuyé par Josée Prévost, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés.

#### ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes verbales
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2022
5. Comptes à payer pour août 2022
6. Rapport des travaux publics
  - 6.a Valve à l'eau – 7 rue du Collège (ajouté)
7. Rapport de la DG
  - 7.a Suivi – Chemin des Bouleaux
8. Rapport de l'employée de soutien au développement
  - 8.2 Suivi – Grand feu de Nédélec
  - 8.3 Billet Déjeuner 100e Grand Feu Haileybury – Farewell Breakfast buffet
9. Rapport des élus
10. Projet entente RISIT Version 2022-08-20
11. Offre de services professionnels de la Firme ARTCAD Architecture INC.

12. Résolution – Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM – Projet assainissement des eaux
13. Déclaration des intérêts pécuniaires des élus.es
14. Offre de services professionnels de STRATJ
15. Terrain camping à Nédélec
16. Résolution - Formation pompiers
17. Salle de bain – garage municipal
18. Campagne de sensibilisation au cancer chez les enfants
19. Offre de services professionnelle – Gestar
20. Demande de soutien – Commémoration du grand feu de Nédélec
21. Comité sport et loisir de Nédélec
22. Colloque de ZONE – DG régional
23. Activité Halloween 2022
24. Semaine des encombrants – Automne 2022
25. Affaires nouvelles
  - 25.a Visite à la municipalité de Moffet (ajouté)
  - 25.b Logo et panneaux à l'entrée du village (ajouté)
26. Correspondances
27. Prochaine séance le 3 octobre 2022
28. Période de questions
29. Levée de la séance

### **3. DEMANDES VERBALES**

Aucune demande verbale reçue du public.

### **4. ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022**

L'adoption du procès-verbal du 15 août 2022 est reportée à la séance ordinaire du 13 octobre 2022

### **5. COMPTES À PAYER POUR AOÛT 2022**

#### **RÉSOLUTION # 7064-09-22**

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer :

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Claude Cardinal et résolu unanimement d'adopter et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée, annexé au présent procès-verbal ; (25 144.07 \$ et 29 269.54 \$) pour un total de 54 406.61 \$.

### **6. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS**

Shawn Robillard, inspecteur municipal fait un bref résumé des travaux accomplis durant le mois d'août 2022.

Shawn Robillard, informe les membres que le drain côté sud a été fait le 8 septembre 2022, il reste le nettoyage du fossé côté nord à faire. L'entrepreneur attend la disponibilité d'un camion pour poursuivre les travaux. À suivre.

#### **6.a VALVE ENTRÉE D'EAU – 7 RUE DU COLLÈGE**

Il est entendu que la municipalité procède au creusage et fasse la réparation de la valve de l'entrée d'eau défectueuse au 7 rue du Collège afin de permettre au propriétaire de faire les réparations nécessaires de son côté.

### **7. RAPPORT DE LA DG**

#### **7.a SUIVI – PONCEAU SUR CHEMIN DES BOULEAUX**

Lise Dénommé, directrice générale informe les membres que Monsieur Ian Gunther, ingénieur nous a fourni un bref résumé du rapport d'étude géologique qui sera disponible après le 30 septembre 2022 ;

1. Le rapport demande que les talus soient adoucis pour respecter les facteurs de sécurité du MTQ.
2. Pour faire la réduction du talus nous irons empiéter dans le lit du cours d'eau une demande d'autorisation doit être fait auprès du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) ce qui va prendre un minimum de 3 mois avant de recevoir cette autorisation.
3. Après avoir reçu l'autorisation du MELCC, il faudra faire les plans et devis pour soumission ensuite sur le SEAO
4. Une construction et une réouverture du chemin des Bouleaux pourra être faites au printemps 2023.
5. Un communiqué avec les nouvelles informations sera envoyé à tous les citoyens de Nédélec.

## **7.b SUIVI – HAUTE VITESSE VIDÉOTRON**

Lise Dénommé informe les membres que le projet haute vitesse Vidéotron qui devait être accessible le 30 septembre 2022 est reporté au printemps 2023. Les services qui s'offrent à nos citoyens dans le moment sont avec la compagnie Starlink telle que proposée par une correspondance reçue en début de septembre 2022. Les citoyens sont invités à faire leur connexion avec Starlink et de ce fait ils ne seront pas pénalisés s'ils décident de se connecter à Vidéotron lorsque le service sera disponible dans la région. À suivre.

## **8. RAPPORT DE L'EMPLOYÉE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT**

### **8.1 SUIVI – GRAND FEU DE NÉDÉLEC**

Josée Germain informe les membres du conseil que le comité de la table de concertation vie citoyenne de Nédélec Grand feu 1922 » va bon train, une programmation doit être approuvée le 13 septembre 2022 par les membres et par la suite un publipostage sera envoyé à la communauté.

La vente de billets pour le souper est disponible au bureau ou auprès des membres du comité.

La vente des billets pour le tirage des nichoirs est aussi disponible au bureau et auprès des membres du comité.

### **8.2 BILLET DÉJEUNER/SOUPER – ÉVÈNEMENT 100<sup>E</sup> GRAND FEU DE NÉDÉLEC**

Josée informe les membres qu'il est temps de faire la réservation des billets pour le « Déjeuner 100<sup>e</sup> Grand feu du côté d'Haileybury – Farewell Breakfast Buffet » dans les jours qui viennent. Après avoir fait un tour de table, 15 billets seront réservés pour cet évènement.

## **9. RAPPORT DES ÉLUS.ES**

### **SUIVI - CHÂTEAU DARVEAU :**

Claude Cardinal, conseillère et membre du comité de valorisation et développement de Nédélec informe les membres du conseil que la Caisse Desjardins à fait un don substantiel au Château Darveau.

Le vieux réservoir à l'huile a été sorti du sous-sol, et que maintenant l'eau est courante sur tout les étages du château.

Yves Bourassa, conseiller informe les membres qu'il est a récupéré toutes les pagettes des pompiers puisque celles-ci ne servent plus. Il fait mention que certains pompiers aiment le nouveau système de communication qui est relié avec la RISIT et certains n'aiment pas.

## **10. PROJET ENTENTE RISIT VERSION 2022-08-20**

Tous les membres du conseil ont lu et pris connaissance du projet d'entente présenté par la RISIT version 2022-08-20, tout semble conforme aux attentes de la municipalité.

## **11. OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL DE LA FIRME ARTCAD ARCHITECTURE INC.**

RÉSOLUTION # 7065-09-22

**ATTENDU QUE** la municipalité de Nédélec offre le contrat à la firme ARTCAD Architecte Inc. pour faire le début des plans et devis sur une construction neuve du Centre communautaire de Nédélec pour la somme de 89 500 \$ taxes en sus.

Il est proposé par Claude Cardinal, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement que la firme ARTCAD Architecte Inc de Rouyn-Noranda soit nommée responsable pour produire le début des plans et devis pour la construction neuve du centre communautaire de Nédélec.

Il est également résolu que la mairesse Lyne Ash et la directrice générale Lise Dénommmé soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité de Nédélec tous les documents relatifs entourant ce dossier.

## **12. RÉSOLUTION – ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL TECHNIQUE DE LA FQM – PROJET ASSAINISSEMENT DES EAUX**

RÉSOLUTION # 7066-09-22

**ATTENDU QUE** la FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

**IL EST RÉSOLU :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

**QUE** le conseil autorise que la Municipalité utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM ;

**QUE** Lyne As, mairesse, et Lise Dénommmé, directrice générale, soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités ;

**QUE** Lise Dénommmé, directrice générale, soit autorisé (e) à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Josée Prévost et résolu unanimement de signer ladite entente entre la FQM et la municipalité de Nédélec avec toutes les conditions mentionnées ci-haut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 13. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS.ES

#### RÉSOLUTION # 7067-09-22

Les membres du conseil ont déposé le formulaire SM-70 dûment rempli et remis à Lise Dénommé, directrice générale lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2022.

Il est proposé par Linda Pomerleau, et appuyé par Yves Bourassa que les membres du conseil de la municipalité de Nédélec ont pris connaissance du document et leur déclaration a été acheminer à madame Lise Dénommé, directrice générale. Le formulaire sera acheminé au MAMH dans les jours à venir.

### 14. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELLE DE STRATJ

**ATTENDU QUE** les membres du conseil prennent connaissance de l'offre de services professionnels de STARTJ et décident d'attendre la journée du grand GAMME qui aura lieu le 29 octobre 2022 pour se positionner sur cette offre de services professionnels qui sont des frais récurrents annuellement. À suivre.

### 15. TERRAIN DE CAMPING À NÉDÉLEC

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Nédélec désire promouvoir son terrain de camping, mais qu'un projet de règlement doit être mis en place en premier lieu. À suivre.

### 16. RÉSOLUTION – FORMATION POMPIER

#### RÉSOLUTION # 7068-09-22

**Attendu que** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'en** décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

**Attendu que** ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la municipalité de Nédélec désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu que** la municipalité de Nédélec prévoit la formation de 1 (Maxime Caron) pompier pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Témiscamingue en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Véronique Lemire et appuyé par Michel Ayotte et résolu unanimement de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Témiscamingue

## **17. SALLE D'EAU – GARAGE MUNICIPAL**

Après recherche faite auprès de Richard Lefebvre, directeur général de la RISIT la municipalité de Nédélec n'est pas dans l'obligation de se munir d'une salle d'eau au garage municipal dans le moment présent puisque que la RISIT permettra aux employés de la voirie de continuer à utiliser la salle d'eau qui est située sur le côté de la caserne pompier même après que la municipalité aura officiellement joint la RISIT.

## **18. CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CANCER CHEZ LES ENFANTS**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité de Nédélec feront la promotion de la sensibilisation au cancer chez les enfants pour le mois de septembre 2022. Les membres s'engagent à porter le ruban or en lumière avec cette campagne.

## **19. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - GESTAR**

**ATTENDU QUE :** la municipalité de Nédélec autorise Lise Dénommé, directrice générale, greffière-trésorière à faire des demandes auprès de personnes qualifiées dans les gestions documentaires archivée de la région, afin de comparer l'offre de services professionnels présentée par la compagnie Gestar. À suivre.

## **20. DEMANDE DE SOUTIEN – COMMÉMORATION DU 100<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU GRAND FEU DE NÉDÉLEC**

### RÉSOLUTION # 7069-09-22

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité de Nédélec s'engagent à faire un don de 2000 \$ au comité de La table de concertation vie citoyenne de Nédélec afin de couvrir certaines dépenses encourues pour le 100<sup>e</sup> anniversaire du grand feu de Nédélec.

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Véronique Lemire et résolu unanimement de faire don de 2000 \$ au comité de La table de concertation vie citoyenne de Nédélec pour le départ de ce comité qui est devenu authentique le 8 septembre 2022.

## **21. COMITÉ DES SPORTS ET LOISIRS DE NÉDÉLEC**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité de Nédélec s'engagent à ne pas exiger au Comité des sports et loisirs de Nédélec à changer leur nom, même s'il n'offre plus aucune activité à la communauté de Nédélec.

## **22. COLLOQUE DE ZONE – DG RÉGIONAL**

### RÉSOLUTION # 7070-09-22

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité de Nédélec s'engagent à couvrir les frais d'inscription de 240 \$ ainsi que les frais d'hébergement et de déplacements pour le Colloque de Zone pour les DG régional.

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Claude Cardinal et résolu unanimement d'autoriser Lise Dénommé, directrice générale à assister au Colloque de Zone qui est pour les DG régionaux qui se tiendra le 15 et 16 septembre 2022 à Lasarre (Québec).

## **23. ACTIVITÉ HALLOWEEN 2022**

### RÉSOLUTION # 7071-09-22

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité de Nédélec autorisent le comité de La table de concertation vie citoyenne de Nédélec à organiser une activité Halloween pour l'année 2022. Activité à être déterminé.

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité de Nédélec fixent la date pour la cueillette des bonbons (Halloween 2022) le lundi 31 octobre 2022 de 17h à 19h.

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité de Nédélec autoriseront la brigade pompier à circuler sur le territoire de Nédélec le soir du 31 octobre 2022. Les pompiers distribueront des bonbons aux enfants lors de cette soirée Halloween 2022.

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Claude Cardinal et résolu unanimement d'acheter le matériel nécessaire pour l'activité Halloween 2022 ainsi que l'achat de bonbons pour la distribution de bonbons faite par les pompiers.

#### **24. SEMAINE DES ENCOMBRANTS - AUTOMNE 2022**

##### **RÉSOLUTION # 7072-09-22**

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Linda Pomerleau et résolu unanimement que la semaine des encombrants automnes 2022 se déroule sur le territoire de Nédélec durant la semaine du 24 au 28 octobre 2022. Un horaire sera publié dans le journal le Feuilleton, sur notre page Facebook, et un publipostage sera envoyé à tous les citoyens de Nédélec.

#### **25. AFFAIRES NOUVELLES**

##### **25.a VISITE DES MEMBRES DU CONSEIL DE NÉDÉLEC À LA MUNICIPALITÉ DE MOFFET**

Lyne Ash, mairesse invite les membres du conseil à se déplacer pour rendre visite à la municipalité de Moffet au Témiscamingue. Monsieur Alexandre, maire a plusieurs idées innovatrices que Nédélec pourrait s'inspirer, une date sera confirmée sous peu pour cette visite à Moffet.

##### **25.b NOUVEAU LOGO ET LES 2 PANNEAUX À L'ENTRÉE DU VILLAGE DE NÉDÉLEC**

Lyne Ash, mairesse propose aux membres du conseil que la création d'un nouveau logo ainsi que le remplacement des deux panneaux à l'entrée du village commencent à se faire sentir sérieusement. Elle propose que Lise Dénommmé, directrice générale entreprenne quelques démarches auprès d'entrepreneurs de la région afin d'avoir un aperçu des coûts pour ces changements. Comme le budget est à nos portes, on pourrait le mettre au budget 2023. À suivre.

#### **26. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance présentée.

#### **27. PROCAHINE SÉANCE LE 3 OCTOBRE 2022**

#### **28. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **29. LEVÉE DE LA SÉANCE**

##### **RÉSOLUTION # 7073-09-22**

Levée de la séance à 21h11, est proposée par Linda Pomerleau.

  
Lyne Ash, mairesse

  
Lise Dénommmé, directrice générale  
et greffière-trésorière

À noter : le masculin est utilisé dans ce procès-verbal afin d'alléger le texte.

